

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 15 septembre 2025

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2025-42**
Signature d'une convention de partenariat avec Le Parvis pour l'année 2026 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-43**
Ressources Humaines : création et suppression de postes – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-44**
Ressources Humaines : création d'un poste non permanent – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-45**
Signature d'avenants aux marchés de travaux de reconstruction du bâtiment Mille-Clubs pour amélioration énergétique et accessibilité – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-46**
Echange sans soulte des parcelles cadastrées AB 1046p, propriété de la Commune, et AB 288p, propriété de l'indivision Forcade – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-47**
Signature de trois conventions de servitude au profit d'Enedis pour les parcelles cadastrées AB n° 64-75-556-557-559-729-732-743 et AN n°1226-1227-1429 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-48**
Syndicat Départemental d'Energie : programme éclairage public 2025 : éradication des lanternes boules – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-49**
Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées relative à la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-50**
Dénomination des voies de desserte d'un ensemble immobilier situé en bordure de l'avenue du Pic du Midi – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-51**
Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées relative à la pose d'un coussin berlinois sur la route départementale n°8 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-52**
Solidarité en faveur des communes sinistrées des Corbières – approuvée à l'unanimité.

○ **Délibération n° 2025-53**

Signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées relative à la participation financière pour la réfection définitive du revêtement de voirie suite à des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement rue du Moulin à Aureilhan – approuvée à l'unanimité.

○ **Délibération n° 2025-54**

Avis de la Commune d'Aureilhan sur le projet modifié de contournement Nord de Tarbes à l'issue de la première phase de concertation – approuvée à la majorité de 27 voix pour et 2 abstentions.

○ **Délibération n° 2025-55**

Signature d'une convention opérationnelle tripartite avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées relative à la requalification du cœur de ville – approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN le 16 septembre 2025

Le Maire,

Emmanuel ALONSO.



Le Secrétaire de séance,

Christian ZYTYNSKI.